



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Commune de MAREST SUR
MATZ
14 ROUTE DE COMPIEGNE
60490 MAREST SUR MATZ

DEBIT DE BOISSONS DE 3EME CATEGORIE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) BONICHOT

Prénoms ALAIN

Profession ou qualité Président de MAREST-EN-FÊTES

Domicile
12 RUE PRINCIPALE
60490 MAREST SUR MATZ

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à
1 CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ

du 19/11/2021 au 19/11/2021

à l'occasion de (1) Animation beaujolais nouveau

Le 02/11/2021

Signature

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le maire de la commune de MAREST SUR MATZ

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 3352-5 et L 3334-2 et/ou L 3335-4 et L.3321-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 (non applicables aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en application de l'article L 2542-1) et/ou L 2542-2 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.

Arrête :

BONICHOT ALAIN est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3ème catégorie

à (1)

le 19/11/2021

**1 CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ**

, jusqu'à 0h00

Copie de cette présente autorisation sera adressée au commissariat ou à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le 02/11/2021

(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur



Maire, Christian LÉPINE

Signature et cachet



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Commune de MAREST SUR
MATZ
14 ROUTE DE COMPIEGNE
60490 MAREST SUR MATZ

DEBIT DE BOISSONS DE 3EME CATEGORIE

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) BONICHOT

Prénoms ALAIN

Profession ou qualité Président de MAREST-EN-FÊTES

Domicile

**12 RUE PRINCIPALE
60490 MAREST SUR MATZ**

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à
1 CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ

du 19/11/2021 **au** 19/11/2021

à l'occasion de (1) Animation beaujolais nouveau

Le 02/11/2021

Signature

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité,
fête, etc...

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le maire de la commune de MAREST SUR MATZ

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 3352-5 et L 3334-2 et/ou L 3335-4 et L.3321-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 (non applicables aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en application de l'article L 2542-1) et/ou L 2542-2 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.

Arrête :

BONICHOT ALAIN BONICHOT ALAIN est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3ème catégorie

à (1)

le 19/11/2021

**1 CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ**

, jusqu'à 0h00

**Copie de cette présente autorisation sera adressée au commissariat ou à la gendarmerie.
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.**

En Mairie, le 02/11/2021

(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit

A conserver en Mairie



Maire, Christian LÉPINE

Signature et cachet



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Commune de MAREST SUR
MATZ
14 ROUTE DE COMPIEGNE
60490 MAREST SUR MATZ

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) BONICHOT

Prénoms ALAIN

Profession ou qualité Président de MAREST-EN-FÊTES

Domicile
12 RUE PRINCIPALE
60490 MAREST SUR MATZ

**DEBIT DE BOISSONS
DE 3EME CATEGORIE**

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

à
1 CHEMIN DES ETANGS
60490 MAREST SUR MATZ

du 19/11/2021 au 19/11/2021

à l'occasion de (1) Animation beaujolais nouveau

Le 02/11/2021

Signature

(1) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le maire de la commune de MAREST SUR MATZ

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 3352-5 et L 3334-2 et/ou L 3335-4 et L.3321-1 du Code de la santé publique,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 (non applicables aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en application de l'article L 2542-1) et/ou L 2542-2 et suivants du Code Général des collectivités territoriales.

Arrête :

BONICHOT ALAIN est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 3ème catégorie

à (1) 1 CHEMIN DES ETANGS 60490 MAREST SUR MATZ	le 19/11/2021	, jusqu'à 0h00
---	---------------	----------------

Copie de cette présente autorisation sera adressée au commissariat ou à la gendarmerie.
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En Mairie, le 02/11/2021

(1) Préciser le lieu envisagé de l'ouverture du débit

A remettre à la Gendarmerie ou au Commissariat



Maire, Christian LÉPINE

Signature et cachet